

2008/316 - Subvention à l'Union de gestion des Foyers restaurants de Lyon - Remboursement des fluides des foyers restaurants Kléber à Lyon 6e et Saint Michel à Lyon 7e (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 16/06/2008, p. 1178)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit dans le cadre de la politique gérontologique de la Ville d'aider l'Union de Gestion des Foyers Restaurants de Lyon qui assure la restauration des personnes âgées en résidence et à domicile. C'est ce qui se passe pour la plupart des résidences pour personnes âgées.

Dans deux cas, la Ville loue des locaux qu'elle prête donc à l'Union de Gestion des Foyers Restaurants et il se trouve qu'ensuite, cette dernière paye les factures de fluides et les « resoumet » à la Ville. Je vous demande donc de voter ces dispositions qui concernent ces deux foyers, pour un montant total de 4 749,34 € de subvention annuelle destinée aux deux Foyers Kléber et Saint Michel.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)